

Avoir une aide ménagère ne peut pas être un luxe !



«Mieux vivre chez soi»

La perte d'autonomie et de faibles revenus ne doivent pas empêcher votre bien-être à domicile... C'est pourquoi la Mutualité chrétienne prend en charge 50% de votre facture si vous faites appel au service d'aides ménagères "tarif social" de Aide & Soins à Domicile Hainaut oriental.

L'aide ménagère "tarif social" est là pour alléger vos tâches quotidiennes. Elle assure les tâches **d'entretien de la maison** : nettoyage de toutes les pièces de la maison, des vitres, des abords de la maison, ainsi que le repassage, la lessive, faire le lit, la vaisselle...

Vous pouvez bénéficier d'une aide ménagère à domicile à partir de 2 EUR de l'heure.

vous offrir un service de qualité.

Ce service est réservé aux personnes ayant de faibles revenus et en perte d'autonomie. Les tarifs varient de 2 à 5,5 EUR de l'heure.

Exemple : Mr et Mme Boudoir sont pensionnés et membres à la Mutualité chrétienne. Ils bénéficient d'une pension commune de 1.165 EUR/mois. Leur tarif est de 4,83 EUR/heure.

Les aides ménagères bénéficient d'une **formation** continue pour

Les personnes ayant des revenus plus importants peuvent faire appel à une aide ménagère Titres-Services. A travail égal, c'est le mode de paiement qui est différent : Titres-Services de 7,5 EUR ou 5,25 EUR après déduction fiscale.(tarif juillet 2011).

Lorsque vous adressez votre demande au service, une assistante sociale se rend chez vous. Avec vous et en fonction de vos attentes, elle fixe l'horaire et calcule votre participation financière en fonction de vos revenus, de la composition



de votre ménage et d'autres paramètres éventuels (reconnaissance de handicap, etc.).

Comment faire appel ?
Rien de plus simple !

Vos demandes, questions peuvent être adressées au 071/599.666 .

Aide & Soins à Domicile
Hainaut oriental,
rue de la station 17,
6540 Lobbes.

Infos sur www.fasd.be/cct

